



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

SEINE-ET-MARNE



COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU PAYS DE FONTAINEBLEAU
Monsieur Pascal GOUHOURY
Président
44, rue du Château
77 300 FONTAINEBLEAU

A l'attention de Monsieur Emilien MOUTAULT
Vos réf : EM/PG/2019-1179

Melun, le 6 novembre 2019

Dossier suivi par : Noémie LHERMITTE
Chargée d'Études en Urbanisme
Tél : 01.64.79.26.16
Email : noemie.lhermitte@cma77.fr

Objet : Avis de la CMA 77 sur l'arrêt de la modification n°10 du PLU de Fontainebleau-Avon

Monsieur le Président,

Dans le cadre de l'arrêt de la modification n°10 du Plan Local d'Urbanisme de Fontainebleau-Avon, nous vous informons que la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Seine-et-Marne n'a pas d'observation particulière à formuler.

Nous restons bien entendu à votre disposition pour évoquer ensemble les problématiques liées à l'Artisanat et réfléchir aux solutions que nous pourrions y apporter.

Vous en souhaitant bonne réception,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de nos salutations les meilleures.

Elisabeth DETRY
Présidente

**CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT
DE SEINE-ET-MARNE**

4, Avenue du Général Leclerc 77000 Melun • 01 64 79 26 00

www.cma77.fr • noemie.lhermitte@cma77.fr

MEAUX • CHELLES • MELUN • MONTEREAU • PROVINS